

Les vocations de l'ensemble du peuple de Dieu : des ministères adaptés à notre époque

Source : Comité théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses

Résumé

Une réflexion sur le ministère est essentiellement une déclaration sur la manière dont l'Église reconnaît et appuie les multiples façons dont les gens prennent part à l'œuvre d'amour de Dieu dans le monde, en plus d'y contribuer. Le présent document attire l'attention de l'Église sur les vocations exercées en dehors de l'organisation, ainsi qu'en son sein.

La vocation est la manière dont nous répondons aux dons que Dieu nous fait. Nous utilisons ces dons pour aider les autres et prendre soin du monde. Certaines personnes vivent leur vocation grâce à un travail rémunéré. D'autres font du bénévolat dans leur communauté, leur Église ou d'autres groupes. Chaque personne baptisée a un ministère, c'est-à-dire des moyens de servir dans l'Église et dans le monde. Au sein de l'Église Unie, nous appelons cela le « ministère de l'ensemble du peuple de Dieu ».

L'Église Unie retient depuis longtemps deux conceptions anciennes du ministère :

1. Les dons de l'Esprit se trouvent dans la communauté et représentent une manifestation communautaire du ministère du Christ, offerts en tant que « parties d'un seul corps ». Dans ce modèle, nous parlons du ministère des personnes baptisées que partage l'ensemble du peuple de Dieu.
2. Certaines personnes ont un charisme personnel facilitant l'exercice de leur ministère; l'Église appelle celles et ceux qui sont dotés de ces dons à se mettre à son service à titre de pasteurs ou de pasteurs et à assurer l'intendance de la foi apostolique. Dans ce modèle, l'Église discerne, appelle, outille, soutient et tient responsables les personnes douées et désireuses de servir l'Église en tant que pasteurs et pasteurs.

Bien que l'Église n'ait pas toujours reconnu la vocation des personnes laïques, c'est de loin la principale façon dont la majorité des chrétiennes et des chrétiens participent et répondent à l'amour de Dieu dans et pour le monde. De nombreuses personnes, interrogées par l'Église au sujet de leur propre ministère, ne pensent d'emblée qu'au service à l'Église qu'elles accomplissent au sein d'un conseil ou d'un comité. Un ou une médecin dira : « Je fais partie du Comité du ministère et du personnel. » Un ou une responsable de service de garde dira plutôt : « Je suis bénévole à la crèche de l'Église. » D'une certaine manière, cela montre comment l'Église a souvent occulté la validité de ces appels dans le monde avec ses propres activités.

L'appel principal et fondamental que Dieu nous lance est de former une communauté. Le ministère est destiné à être exercé *dans la communauté* et *en tant que communauté*. Au sein de la communauté, chacun devrait être encouragé, soutenu et même mis au défi de vivre des vocations et des vies de foi particulières. Comme nous le rappelle Notre foi chante, « [a]fin de donner corps à l'amour de Dieu dans le monde, le travail de l'Église nécessite le ministère et

l'engagement de tous les croyants et croyantes. » L'Église est une communion créée par le Christ; au sein de cette communion, l'Église doit exercer des « fonctions » liées à la célébration du culte, à l'enseignement, à la discipline et au gouvernement (Principes de l'Union), qui sont remplies par des leaders laïques et des pasteurs et pasteuses. C'est donc ancrés dans la communauté et en son nom que nous exerçons notre ministère.

La présente réflexion cerne les dons et les tensions qui existent entre les deux façons de penser le ministère. Elle tient compte du fait que la prospérité des communautés de foi est parfois freinée par des obstacles, tout comme la santé et la vitalité des personnes que l'Église appelle à servir dans le cadre d'un travail rémunéré dont elles sont responsables. Ainsi, cette déclaration contient également des recommandations visant à éliminer ces obstacles et à permettre à l'Église de vivre l'amour de Dieu dans l'Église et dans le monde. Les recommandations énoncées dans le présent document encouragent également l'adoption de modèles hybrides et collaboratifs de leadership ministériel et de vie communautaire.

Cette réflexion

- a) définit le ministère au sens large comme une participation aux desseins créatifs de Dieu;
- b) se concentre sur l'appel des personnes baptisées à des ministères d'amour et de service;
- c) recentre le ministère sur la communauté et non plus sur l'individu;
- d) tient compte de la nature des communautés qui soutiennent ces ministères;
- e) cerne les effets sur les pasteurs et les pasteuses ainsi que les leaders laïques de ces communautés;
- f) formule des recommandations stratégiques et pratiques.

Les vocations de l'ensemble du peuple de Dieu : des ministères adaptés à notre époque

Contexte

En 2021, le groupe de travail sur les catégories de ministère a présenté un rapport et une proposition intitulée « Pour un leadership ministériel répondant aux besoins de l'Église dans les années 2020 », dans lesquels il reconnaissait que les communautés de foi de l'Église Unie du Canada sont dans l'ensemble plus petites, plus vieilles et moins en mesure d'employer du personnel ministériel rémunéré, ce qui rend le ministère ordonné moins viable et alourdit le fardeau du leadership laïque qui doit respecter les normes professionnelles en matière de responsabilité, et demandait à l'Église d'en tenir compte. Le 44^e Conseil général a reçu le rapport en 2022 et a adopté certains éléments de la proposition connexe, notamment l'imposition d'une révision de la Déclaration sur le ministère de 2012, en particulier pour mettre l'accent sur les ministères laïques et la vie vocationnelle de toutes les personnes croyantes. Comme ces travaux recourent à la fois le mandat du Bureau de la vocation et celui du Comité théologie et relations interconfessionnelles et interreligieuses (TRII), un petit groupe de travail mixte regroupant des membres des deux entités et soutenu par le personnel du Bureau du Conseil général a été formé.

Le groupe de travail mixte a examiné la Déclaration sur le ministère de 2012, ainsi que les déclarations antérieures qui s'y rapportent. Il a également examiné le rapport sur le « leadership ministériel » et les commentaires des agentes et des agents pastoraux laïques, des diacres et des pasteures et pasteurs, ainsi que des personnes laïques des communautés de foi où il n'y a pas de personnel ministériel responsable rémunéré. En analysant ces données et les rapports précédents, il a déterminé que la portée de son travail allait au-delà d'un simple ajout ou d'une révision de la Déclaration sur le ministère de 2012. Le groupe de travail mixte a noté que la Déclaration sur le ministère de 2012 ne reflétait pas suffisamment les vocations des personnes laïques, qui exercent un ministère dans l'Église et dans le monde, et qu'elle ne témoignait pas non plus d'une compréhension des trois formes de ministère rémunéré et responsable au sein de l'Église Unie.

L'Église Unie défend depuis longtemps les principes de deux conceptions anciennes du ministère : l'une situe les dons de l'Esprit au sein de la communauté et imagine une manifestation communautaire du ministère du Christ, offert en tant que « parties d'un seul corps »; l'autre reconnaît le charisme personnel pour le ministère comme un don de l'Esprit à l'Église du Christ et appelle celles et ceux qui sont dotés de ce don à se mettre au service de l'Église à titre de pasteure ou de pasteur et à assurer l'intendance de la foi apostolique. Dans le premier modèle, nous parlons du ministère des personnes baptisées que partage l'ensemble du peuple de Dieu. Dans le second modèle, nous veillons à discerner, appeler, outiller, soutenir et tenir responsables les personnes douées et désireuses de servir l'Église en tant que pasteures et pasteurs.

La présente réflexion tient compte de la compatibilité de ces modèles de ministère qui coexistent et des tensions suscitées entre eux. Elle suggère que l'époque à laquelle nous vivons impose de veiller à leur cohabitation de manière à aplanir les obstacles à la vitalité des communautés de foi, à respecter et à soutenir celles et ceux que l'Église appelle à un service rémunéré et responsable, et à encourager l'adoption de modèles hybrides et collaboratifs de leadership ministériel et de vie communautaire.

Bien que l'Église n'ait pas toujours reconnu les appels vocationnels et professionnels des personnes laïques en tant qu'expressions de la foi, c'est de loin la principale façon dont la majorité des chrétiennes et des chrétiens participent et répondent à l'amour de Dieu dans et pour le monde. Lorsque l'Église choisit de ne pas considérer les actes de foi posés dans la vie quotidienne comme une forme de ministère, notamment dans la vie professionnelle, ses propres activités prennent une importance disproportionnée. De nombreuses personnes, interrogées par l'Église au sujet de leur ministère, ne pensent d'emblée qu'au service à l'Église qu'ils accomplissent au sein d'un conseil ou d'un comité. Un ou une médecin dira : « Je fais partie du Comité du ministère et du personnel. » Un ou une responsable de service de garde dira plutôt : « Je suis bénévole à la crèche de l'Église. » D'une certaine manière, cela montre comment l'Église a souvent occulté la primauté de ces appels dans le monde avec ses propres activités.

Dans le texte qui suit, nous traitons les éléments suivants avec sérieux :

- a) la coexistence de modèles de ministère et de leadership au sein de notre Église en tant que don et en tant que voie à suivre;
- b) la place du service ou de l'engagement chrétien auquel les chrétiennes et les chrétiens baptisés et d'autres personnes participent dans leur vie quotidienne au cœur des préoccupations des ministères de l'Église.

L'objectif est de formuler des recommandations visant à établir des modèles de ministère qui favorisent le cheminement et la croissance des vocations d'amour dans le monde et renforcent les communautés de foi qui les inspirent.

A) Présentation : une communion animée par l'amour

Dans la lettre aux Éphésiens, l'auteur décrit la foi et le ministère chrétiens comme « l'œuvre » de Dieu (*poiema*) [Éphésiens 2,10 (NFC)]. Ce mot grec a d'ailleurs la même racine que le mot « poésie ». Nous commençons la présente réflexion sur le ministère par cette image de la vie humaine en tant que poésie de Dieu, car elle reflète fidèlement les diverses façons originales dont les êtres humains vivent comme des instruments de l'amour, de la guérison et des desseins créatifs de Dieu dans le monde. Dans le présent document, le ministère peut être interprété comme étant la poésie de Dieu; il reflète les diverses expressions de la foi telles qu'elles sont vécues dans le monde et dans l'Église, individuellement et collectivement. En tant

que « chants fervents et doux¹ », ou foi mise en œuvre dans l'amour de son prochain, ces formes de ministère ont en commun les manifestations de l'Esprit à l'œuvre, qui s'occupe du monde en faisant « infiniment plus que tout ce que nous demandons ou même imaginons » (Éphésiens 3,20 [NFC]). Animée par l'amour, l'ensemble de la communion humaine de Dieu crée le mouvement poétique que nous appelons ici le « ministère » dans et pour le monde.

La compassion, la guérison, la justice et l'amour de l'Esprit se répandent sur chaque génération, invitant la vie à se défaire de l'emprise de tout ce qui la menace et l'empêche de s'épanouir. Vingt-cinq ans après le début du nouveau millénaire, cet appel reprend ceux à mettre fin à la violence raciale, à la discrimination fondée sur le genre, à la guerre, à la pauvreté systémique et au désastre écologique. Il ne s'agit pas de « problèmes de notre temps », mais de réalités que nous partageons en tant que membres de la communauté humaine. Chacune de ces crises affecte directement les personnes et les communautés de l'Église Unie du Canada : la migration vers les centres urbains a entraîné une diminution du nombre de membres dans les Églises rurales, les catastrophes écologiques ont détruit des communautés entières, la pandémie mondiale a changé nos façons d'établir des liens sociaux et de participer à la société, les problèmes de santé mentale sont en augmentation, et la montée de l'intolérance violente et du racisme touche toutes les communautés de manière toujours plus intense. Par la grâce, nous découvrons de nouvelles façons de voir et d'agir qui tiennent compte de l'ensemble de la vie, présente et future, jusqu'aux confins de la toile de vie interconnectée et interdépendante sur cette planète. Nous apprenons à établir des relations qui ne sont pas fondées sur le pouvoir et les privilèges, mais sur l'égalité, la considération et le bien-être.

Dans ce contexte, Dieu anime notre vie quotidienne. À chaque instant, nos activités, professions et vocations individuelles, ainsi que la vocation de l'Église elle-même, sont rassemblées dans un geste créatif et interconnecté d'amour divin pour le monde. Une réflexion sur le ministère est essentiellement une déclaration sur la manière dont l'Église participe à l'œuvre d'amour menée par l'Esprit à notre époque, notamment en inspirant la quête chrétienne dans la communauté.

Cette réflexion

- g) définit le ministère au sens large comme une participation aux desseins créatifs de Dieu;
- h) se concentre sur l'appel des personnes baptisées à des ministères d'amour et de service;
- i) recentre le ministère sur la communauté et non plus sur l'individu;
- j) tient compte de la nature des communautés qui soutiennent ces ministères;
- k) cerne les effets sur les pasteurs et les pasteurs ainsi que les leaders laïques de ces communautés;
- l) formule des recommandations stratégiques et pratiques.

¹ HAUGEN, Marty. *Bâtissons un lieu d'amour*, Nos voix unies, n° 1, traduction française de David Fines.

B) Vocations d'amour : ministère de toutes les personnes baptisées



Chaque personne reçoit de l'Esprit des dons qui lui sont propres.

Pour l'amour du monde,

Dieu appelle au ministère tous les disciples de Jésus.

[...]

Afin de donner corps à l'amour de Dieu dans le monde,

le travail de l'Église nécessite le ministère et l'engagement

de tous les croyants et croyantes.

[Notre foi chante](#)

L'Esprit appelle la communauté dans son ensemble, donnant à chacun et à chacune une vocation à participer à l'amour de Dieu dans et pour le monde. Au sein de la communauté, nous trouvons et créons ensemble des moyens de vivre nos appels de manière à incarner la foi. L'appel principal et fondamental que Dieu nous lance est de former une communauté et, de ce fait, de discerner de quelles façons nous nous mettons au service du monde en tant que communauté. Au sein de la communauté, chacun devrait être encouragé, soutenu et même mis au défi de vivre des vocations et des vies de foi particulières. Comme nous

le rappelle Notre foi chante, « [a]fin de donner corps à l'amour de Dieu dans le monde, le travail de l'Église nécessite le ministère et l'engagement de tous les croyants et croyantes. » Le ministère de l'ensemble du peuple de Dieu, le sacerdoce de toutes les personnes croyantes, est le ministère fondateur de l'Église.

Par le baptême, les chrétiennes et les chrétiens sont appelés à une vie d'engagement chrétien, de discernement et de partage de leurs dons, à la fois dans le monde et au sein de l'Église, pour le bien de la création bien-aimée de Dieu. C'est la vocation fondamentale de l'ensemble des chrétiennes et des chrétiens; la façon dont cette vocation s'exprime et dont l'Église la reconnaît varie au fil du temps et d'une communauté à l'autre. Toutes les personnes, par le baptême, exercent un ministère dans l'Église et dans le monde. Au sein de l'Église Unie, nous appelons souvent cette idée le « sacerdoce de toutes les personnes croyantes » ou le « ministère de l'ensemble du peuple de Dieu ».

Pour certaines personnes, la vie vocationnelle, c'est-à-dire une vie de foi vécue pleinement, est liée à un emploi rémunéré, dans divers domaines. Pour d'autres, la vie vocationnelle est étroitement liée au bénévolat, à la communauté, à l'Église et à d'autres engagements envers une institution ou une organisation. La vocation est notre réponse vécue aux dons de Dieu que nous avons reçus et que nous devons mettre en œuvre pour le bien du monde. La vocation s'exerce tout au long de notre vie et, bien que les formes et les fonctions de notre vie vocationnelle puissent changer et se développer organiquement au fil du temps, elle constitue essentiellement notre réponse discernée aux dons que Dieu nous a accordés et, par conséquent, aux exigences qu'il a formulées pour notre vie.

Inculquer les principes de la vie de foi et la façonner est l'une des principales responsabilités de l'Église. Non pas pour préserver l'institution, mais pour soutenir les personnes et les communautés de foi qui répondent à l'appel de Dieu. En disant cela, nous nous inscrivons dans la tradition de l'Église Unie, comme le montre cet extrait du rapport de 1980 sur le ministère des projets, repris dans le rapport de 1994 sur la théologie de l'appel : « [I] une des principales responsabilités de la communauté est de percevoir, de cerner, d'évaluer, de confirmer et de soutenir les diverses missions et les différents services auxquels l'Esprit appelle la communauté tout entière et ses nombreux membres. » »

Nous affirmons que la vie et le travail au sein de l'Église préparent les gens à notre vie dans le monde, comme la « présence du Christ dans le monde » (Notre foi chante). En tant que personnes animées par l'amour de Dieu, nous sommes baptisés dans la communion du Christ avec le monde. Ce lien profond qui nous unit les uns aux autres et au monde dans l'amour, le service, la compassion et la quête de justice est un reflet de la nature de Dieu; c'est ce que nous entendons par ministère chrétien. C'est le premier ministère auquel l'Église doit préparer les gens par sa vocation de culte et de prière, de communauté, de partage de la foi et de proclamation.

C) Ministères de la communauté : interdépendance divine

Dans une Église ayant été formée principalement, mais pas uniquement, dans une perspective néolibérale occidentale privilégiant l'individualisme, affirmer que la communauté est le fondement du ministère peut aller à l'encontre de la culture. La Trinité peut nous servir de métaphore pour penser le ministère, une métaphore ayant un caractère communautaire et relationnel. La communauté des personnes formant les modèles de Trinité nous montre l'importance de la foi née en communauté et vécue en communauté. Les trois personnes de la Trinité entretiennent des relations d'égalité les unes avec les autres; chacune d'elles assume des fonctions différentes (dans une compréhension « économique » de la Trinité) et chacune est nécessaire à l'ensemble. Si chaque personne de la Trinité est indépendante et nécessaire, aucune d'entre elles ne se suffit à elle-même. La théologienne catholique féministe Elizabeth Johnson conçoit la Trinité comme une triple hélice, s'inspirant de l'image de la double hélice de l'ADN, la matière même qui constitue la vie sur terre². Pour rester dans la métaphore de l'incarnation, le ministère peut être considéré comme un écosystème.

Grâce à cette conception de la Trinité, nous pouvons également comprendre les divers ministères de l'Église, vécus dans le monde bien-aimé de Dieu. Les différents ministères de l'Église, et les personnes qui assument des ministères de l'Église et pour l'Église, sont tous indépendants et nécessaires; aucun ne se suffit à lui-même. Idéalement, ces ministères sont sur un même pied d'égalité. Les ministères exercés par les personnes laïques dans le monde, en

² JOHNSON, Elizabeth. *She Who Is: The Mystery of God in Feminist Theological Discourse* (Celle qui est : le mystère de Dieu dans le discours théologique féministe), St. Louis: Herder-Crossroads, 1992, p. 222.

tant que membres du corps du Christ, sont essentiels; les ministères laïques exercés au sein de l'Église, pour le bien de l'Église (pour favoriser le « bon ordre » et notre engagement fondamental et continu envers notre modèle de conseil), sont indispensables; les ministères exercés par le personnel ministériel (les personnes reconnues, stimulées, nourries et appelées par l'Église pour répondre aux besoins de l'Église en tant qu'institution) sont vitaux. Toutes ces personnes et tous ces ministères forment un écosystème de ministères qui constitue l'Église et lui permet de participer à la *missio Dei* (les desseins de Dieu), l'appel de l'Église à témoigner de l'amour de Dieu dans la création, pour la bonne création de Dieu.

Le ministère naît, se nourrit, est remis en question, est soutenu et est discerné dans et par les communautés de foi à l'échelle locale, régionale ou nationale. Ces communautés de foi sont animées par l'amour : l'amour de Dieu et l'amour de notre prochain, y compris la Terre. Le ministère est nécessairement et profondément communautaire dans sa nature et dans son orientation. Comme l'a écrit John Wesley et tel qu'il est énoncé dans le document de 1994 de l'Église Unie intitulé « Theology of Call » (Théologie de l'appel), l'Église est une communauté de personnes « [traduction] appelées par l'Évangile, liées au Christ par le baptême, animées par l'amour, unies par toutes sortes de relations fraternelles et disciplinées³. »

Replacer le siège de la foi et de la vocation dans la communauté et dans une orientation communautaire, plutôt que dans les individus, représente un pas de plus vers la réalisation des engagements interculturels et décolonisateurs. Le rôle de la communauté dans la mobilisation et le développement des dons de ces personnes est un élément fondamental des visions du monde et des pratiques autochtones; il trouve également une place dans d'autres cultures, toutes représentées au sein de l'Église Unie. Ce recentrage nous renvoie également aux métaphores pauliniennes de l'Église en tant que corps du Christ, où toutes les parties, tous les membres, sont tout aussi importants et nécessaires au corps. Notre modèle de gouvernance par conseil continue de refléter ce fondement théologique et biblique. Ce modèle place le pouvoir, la gouvernance et la politique au sein de la communauté et postule que « [traduction] lorsque les membres sont réunis en conseil dans la prière, ils sont mieux à même d'écouter véritablement l'Esprit de Dieu⁴. »

L'Église autochtone, dans les « Appels des intendants et intendantes » reçus par le 43^e Conseil général en 2018, note la place centrale qu'occupe la communauté dans le ministère :

« [traduction] Nous, les ministères et les communautés de foi autochtones de l'Église Unie du Canada, déclarons notre intention de raconter notre propre récit sur le sens que revêt le ministère pour nous. Nous déciderons nous-mêmes qui nous sommes et qui

³ WESLEY, John. « The New Testament with Explanatory Notes », dans ÉGLISE UNIE DU CANADA. *Theology of Call* (Théologie de l'appel), 1994, p. 14.

⁴ ÉGLISE UNIE DU CANADA. *Theology of Call* (Théologie de l'appel), 1994, p. 14.

participe à nos ministères, nos groupes et nos pratiques. Le colonialisme nous a retiré le contrôle de la communauté et l'a confié à un centre de pouvoir colonial. Nous irons de l'avant en nous libérant du colonialisme. » (p. 1 et 2)

« [traduction] Nous croyons que l'Esprit du Christ, l'œuvre de l'Esprit Saint, l'évidence de la création et l'amour de Dieu nous feront avancer sur le chemin de la véritable réconciliation afin que nous puissions connaître "la communauté bien-aimée" de "toutes nos relations". » (p. 3)

Le travail de décolonisation effectué au sein de l'Église et dans la société devra nécessairement passer par une *metanoia* (une réorientation radicale) – une transformation de la compréhension de soi. Le christianisme propose une voie à suivre pour passer de l'individualisme à la communion lorsqu'il affirme que nous sommes créés à l'image d'une communauté : une Trinité divine.

D) Ministères coopératifs : personne ne s'épanouit seul

La métaphore trinitaire ou de la triple hélice torsadée nous rappelle l'interdépendance divinement chorégraphiée que l'apôtre Paul a décrite comme les parties d'un corps.

Pendant des décennies, les communautés religieuses se sont efforcées d'être indépendantes et autosuffisantes. Cela n'est plus possible ni souhaitable. Cela ne sonne pas le glas des communautés de foi; au contraire, le fait de concevoir le corps comme une entité beaucoup plus vaste et indéfinissable, dont la direction est partagée, libère l'Église pour renforcer le ministère dans son ensemble. Tout comme les aumôneries, les ministères universitaires, les ministères des jeunes et les nouvelles formes de communautés chrétiennes, les communautés de foi doivent être considérées comme des **parties** d'un corps plutôt que comme le corps lui-même.

Le ministère coopératif est un modèle de ministère dans lequel le personnel ministériel et les leaders laïques d'une ou de plusieurs communautés de foi travaillent ensemble, en tant que membres de l'ordre ministériel chrétiens à part entière, en s'offrant un soutien mutuel, en assumant la responsabilité qui leur revient et en s'engageant à réaliser les desseins de Dieu dans le monde. Pour que les communautés de foi prospèrent, il doit y avoir une collaboration entre le personnel ministériel et les leaders laïques, entre les communautés de foi, et entre les communautés de foi et leur voisinage. Il s'agit d'une façon d'établir des relations et de travailler ensemble dans la vie de l'Église, qui tient compte du fait que le ministère est régi par les principes suivants :

- la conviction profonde que, par leur baptême, l'ensemble des chrétiennes et des chrétiens participent au ministère du Christ pour le monde;
- la reconnaissance de la diversité des dons et des vocations dans le corps du Christ, qui doivent être discernés, nourris et encouragés afin que toutes les personnes puissent répondre à leur appel;
- la conviction que l'Église ne reflète la nature de Dieu et l'exemple du Christ que lorsque ses membres vivent et travaillent ensemble au sein d'une communauté inclusive, qu'elle reconnaît leur interdépendance et celle avec le monde, et qu'elle s'efforce de former une communauté en quête de justice et vivant selon les principes qui la sous-tendent;
- une approche du rôle de pasteur ou pasteure le caractérisant comme celui d'une sage-femme accompagnant la naissance des dons que possèdent déjà les personnes baptisées.

Dans ce vaste écosystème de collaboration, nous nous demandons quelles parties de l'ensemble doivent être présentes pour que le ministère de l'Église prospère. Nous ne commençons pas par « qui » ou « comment », mais par « quoi ». Les principaux ministères de l'Église consistent à partager, nourrir et pratiquer la foi afin que la vie du Christ soit animée par des vies d'amour dans le monde. La manière dont nous y parvenons et les personnes qui y contribuent changent avec le temps et d'un endroit à l'autre, mais dans chaque manifestation du corps, là où les ministères essentiels de partage, d'épanouissement et de pratique de la foi sont exercés, il y aura, sous une forme ou une autre :

- a) une communauté de personnes qui se soutiennent mutuellement pour vivre et grandir dans la foi (*koinonia*);
- b) des lieux et des horaires de culte public et de prière plus accessibles (*liturgia*);

Les vocations de l'ensemble du peuple de Dieu : des ministères adaptés à notre époque – Page 10 de 16



Nous nous demandons quelles parties de l'ensemble doivent être présentes pour que le ministère de l'Église prospère. Nous ne commençons pas par « qui » ou « comment », mais par « quoi ». Les principaux ministères de l'Église consistent à partager, nourrir et pratiquer la foi afin que la vie du Christ soit animée par des vies d'amour dans le monde.

- c) un partage et un apprentissage de la foi facilités (*kerygma, didache*);
- d) des pratiques spirituelles de célébration liturgique (communauté, justice, guérison) et d'accueil (*diaconie*) simplifiées.

En gardant à l'esprit cette image holistique et interdépendante, les modèles de ministère qui ont du mal à être autosuffisants peuvent céder la place à des modèles coopératifs qui permettent au ministère d'être exercé. Qu'elles soient reliées géographiquement ou virtuellement, les manifestations du corps, qui animent collectivement le ministère du Christ dans le monde par l'intermédiaire des communautés humaines, deviennent des centres de partage, d'épanouissement et de pratique de la foi. Cela signifie que de compter un membre de l'ordre ministériel par paroisse n'est ni la norme ni l'objectif. L'objectif est plutôt de créer une communauté de membres de l'ordre ministériel (baptisés, pasteurs et pasteurs, et leaders laïques) qui nourrissent et pratiquent la foi ensemble.

E) Ministères du leadership au sein de l'Église : leadership laïque et pastoral

Nous avons défini les principaux ministères de l'Église adaptés à notre époque en parlant de l'Église Unie comme d'une communauté chrétienne évangélique, œcuménique et missionnaire enracinée dans un lieu particulier, qui se concentre sur une spiritualité profonde, une quête audacieuse de justice et une vie de disciple dynamique⁵. En ayant le « quoi » du ministère comme but, nous pouvons ensuite répondre au « qui » et au « comment ».

De façon générale, le « qui » sera à la fois des personnes rémunérées et bénévoles, qui travailleront ensemble; elles seront ordonnées ou laïques, et collaboreront. Leur formation, le soutien qui leur est offert, l'autorisation d'exercer leur fonction et leur responsabilité varieront, mais, dans tous les cas, elles œuvreront pour le bien de l'ensemble.

La façon (« comment ») dont s'y prennent les membres de l'ordre ministériel varie d'une situation à l'autre, mais, dans chaque cas, le ministère doit être exercé *au sein de la communauté* et *en tant que communauté*. L'Église est une communion créée par le Christ; au sein de cette communion, l'Église doit exercer des « fonctions » liées à la célébration du culte, à l'enseignement, à la discipline et au gouvernement (Principes de l'Union), qui sont remplies par



Dans l'Église,
des personnes sont appelées à des ministères particuliers de leadership laïques et ordonnés, d'autres sont témoins de la Bonne Nouvelle, ou font du culte une œuvre d'art, réconfortent qui est dans le deuil et accompagnent qui est perdu, contribuent à faire croître en sagesse la communauté, prennent le parti des opprimés et luttent pour la justice.

- Notre foi chante

⁵ 43^e CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA. « Devenir une communauté bien-aimée 2022-2025 », 2021, p. 5.

des leaders laïques et des pasteurs et pasteurs. C'est donc ancrés dans la communauté et en son nom que nous exerçons notre ministère.

Les ministères qui servent la vie et le travail de l'Église se voient souvent attribuer des responsabilités et imposer une obligation de rendre des comptes. Ces responsabilités et obligations, pour lesquelles les leaders laïques et ordonnés sont « distingués » en vue de servir, exigent différents niveaux d'engagement.



« [Traduction] Rappelez-vous que vous êtes le sel de la terre, mais que vous n'êtes pas appelés à être tout le ragoût! Vous êtes plutôt appelés à outiller les leaders laïques pour qu'ils apportent une saveur particulière à leurs différents mondes, et à veiller à ce que la voix de l'Église Unie soit bien entendue sur la place publique au sujet des enjeux déterminants pour le bien commun. »

- La pasteure Lois Wilson, ancienne modératrice de l'ÉUC, alors qu'elle remettait un diplôme honorifique lors de la collation des grades de l'Emmanuel College en 2019 (infolettre de l'Emmanuel College, 16 septembre 2024)

Les ministères laïques sont exercés pendant un ou plusieurs mandats de courte durée, avec la possibilité de prendre une pause du service et de le reprendre, la foi étant exprimée par les actes posés à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté de l'Église. Le ministère ordonné, qui comprend à la fois le diaconat et l'ordination, est plus contraignant que les ministères laïques, car les pasteurs et les pasteurs s'engagent à exercer leur fonction à vie et à partager leur propre foi avec l'Église et le monde, en plus de devoir porter et partager la foi de l'Église elle-même. Les pasteurs et les pasteurs sont « distingués » pour représenter l'Église et assurer la relation entre celle-ci et les communautés de foi. Cette différence n'est

pas due à un rôle, à une responsabilité ou à un volet du ministère, mais à la relation avec l'ensemble de l'Église, y compris l'obligation de rendre des comptes. Cela se traduit par le fait que les pasteurs et pasteurs et les agentes et agents pastoraux laïques nommés sont responsables devant le Bureau de la vocation, la structure institutionnelle, plutôt que devant une expression locale ou même régionale de l'Église. Elle se reflète également dans la reconnaissance que les pasteurs et pasteurs sont des cadres de l'Église en vertu de leur ordination, plutôt qu'en raison d'une fonction ou d'un ministère particulier qu'ils exercent.

Les leaders, qu'ils soient laïques ou ordonnés, peuvent avoir une vocation dans le monde qui correspond à leur idée de l'engagement chrétien. Une personne laïque exerçant un ministère au sein d'un conseil de l'Église ou en tant que célébrante ou célébrant agréé peut être professeur à l'université locale ou responsable d'une garderie dans le quartier. De même, une pasteure ou un pasteur peut être un thérapeute agréé en exercice ou un professeur d'études religieuses. Une vie de foi et de service peut parfois prendre plus d'une forme à la fois (ministère bivocationnel). Dans leur ministère bivocationnel, les leaders laïques et ordonnés constatent la cohérence de l'expression complète de leur foi et de leur service, même s'ils ne sont tenus responsables devant l'Église que pour une seule de ces vocations.

F) Recommandations

L'adoption d'un modèle de ministère inspiré par l'interdépendance divine nécessitera de porter attention à certaines pratiques et à certains modes de pensée. Ces questions ne sont pas nouvelles, mais elles sont à nouveau mises en exergue ici. Dans cette section, nous présentons nos recommandations relativement aux orientations, aux priorités et aux domaines auxquelles l'Église dans son ensemble doit s'attarder avec un engagement renouvelé.

Concernant le ministère de l'ensemble du peuple de Dieu

- 1) En tant que première sphère du ministère de l'Église dans le monde, se concentrer sur les occasions de nourrir et de favoriser la vie de foi des personnes.
- 2) Faire en sorte que la foi exprimée dans les professions et les vocations séculières ne soit plus en marge, mais au centre de la communauté de foi.

Concernant les modèles de ministère inspirés par l'interdépendance divine

- 1) Travailler à partir d'un portrait de l'ensemble souhaité, et non à partir d'un assortiment de parties subsistantes.
- 2) Appeler des personnes à participer aux modèles coopératifs de ministère et les outiller pour le faire.
- 3) Assurer une libre gouvernance à l'échelle locale pour favoriser au maximum la collaboration, le travail d'équipe, la nouveauté et la créativité.
- 4) Axer la gouvernance à l'échelle régionale sur les ressources, le soutien et la supervision.
- 5) Axer la gouvernance à l'échelle institutionnelle sur l'élaboration de politiques, les normes et la responsabilité et garantir leur mise en application.
- 6) Créer un forum accessible pour l'échange d'expériences et le partage de ressources.

Concernant les ministères laïque et ordonné au sein de l'Église

- 1) Préciser les moyens d'offrir du soutien pour tous les rôles du ministère (voir annexe).
- 2) Intégrer le mentorat dans tous les rôles du ministère.
- 3) Préciser la hiérarchie des responsabilités pour tous les rôles du ministère (voir annexe).
- 4) Mettre en place des moyens de collaboration pour tous les rôles du ministère.
- 5) Veiller à ce que le parcours menant au ministère ordonné tienne compte de la possibilité de continuer à exercer une deuxième profession ou à occuper un autre emploi.

Conclusion : donner vie aux ministères d'amour adaptés à notre époque

L'objectif de cette réflexion est d'affirmer la participation de l'Église à la poésie de Dieu, un ministère animé par l'amour dans et pour le monde, et de présenter des recommandations quant aux domaines dans lesquels les politiques peuvent contribuer à son épanouissement.

Le langage et la notion de ministère circulent librement dans l'Église : un mandat au sein d'un conseil ou d'un comité est un ministère, le Go Project (projet Vas-y, fonce) est un ministère, le travail du Conseil général est un ministère, la modératrice ou le modérateur est un membre de l'ordre ministériel, le directeur musical est un membre de l'ordre ministériel, l'étudiant en stage de formation est un membre de l'ordre ministériel, les jeunes sont des membres de l'ordre ministériel, le personnel ministériel, les ministères universitaires, le ministère des forêts, le ministère chrétien, le ministère du Christ, le ministère de l'Église. Une grande constellation regroupant des activités dirigées par l'Esprit, la foi personnelle, une communauté mondiale, la responsabilité professionnelle et la tradition chrétienne gravite autour de notre compréhension du ministère dans l'Église.

Cette compréhension approfondie du ministère génératif et partagé est un don de l'Esprit et fait la richesse de notre Église. Pardonnés pour le mal et la confusion provoqués par la coexistence de multiples modèles de ministère, nous sommes invités à accueillir le don de l'Esprit de notre époque : une compréhension créative, collective, holistique et interdépendante du ministère. Quelle que soit sa forme ou sa taille, le but de ce ministère est de nourrir, de pratiquer et de soutenir la foi qui anime les membres de l'Église Unie du Canada en tant qu'instruments de l'œuvre d'amour de Dieu dans le monde.

L'OFFRANDE DE SOI DANS LE MINISTÈRE	PAR EXEMPLE	OUTILLÉ GRÂCE À	SOUTENU PAR	ÉQUIPE (UNE OU PLUSIEURS)	RESPONSABLE DEVANT	RÉMUNÉRÉ PAR
la foi exprimée dans le monde	soignante ou soignant, enseignante ou enseignant, travailleuse sociale ou travailleur social, coach, parent, artiste, activiste	foi partagée et nourrie dans la communauté de foi	communauté de foi	S. O.	S. O.	S. O.
le service par l'intermédiaire de l'Église dans le monde	ministère communautaire	formation diaconale, expérience dans les services sociaux	communauté diaconale mondiale, pairs diaconaux	équipes de bénévoles et de personnel	communauté et personnes desservies, employeur, association ou organisme d'accréditation	salaire versé par l'employeur
	aumônerie	certification de l'aumônerie	mentores et mentors	membres du personnel		
	formation théologique	école	association universitaire	corps professoral		
	orientation spirituelle	formation et compétences professionnelles	association professionnelle	pairs/collègues		
le service à l'Église non rémunéré (à l'échelle locale et institutionnelle)	présence dans la communauté, comités et conseils, musique, école confessionnelle, soins pastoraux, équipe responsable du culte, conseils et comités des conseils régionaux et du Conseil général	expérience, orientation	présidence, cheffe ou chef d'équipe, personnel ministériel responsable rémunéré, superviseure ou superviseur de charge pastorale	leaders laïques, agentes et agents pastoraux laïques, pasteurs ou pasteurs, partenaires œcuméniques, personnel des organismes de nature semblable	communauté desservie, équipe	S. O.
le service à l'Église professionnel/ rémunéré (à l'échelle locale)	leadership de la communauté de foi (avec ou sans pasteure ou pasteur), ministère de la musique, spécialisation	titre de personnel célébrant laïque agréé, formation sur les soins pastoraux, formation professionnelle	Comité du ministère et du personnel, superviseure ou superviseur de charge pastorale, mentores et mentors, anciennes et anciens	leaders laïques, agentes et agents pastoraux laïques, pasteurs ou pasteurs, partenaires œcuméniques, personnel des organismes de nature semblable	communauté desservie, employeur	employeur (salarié ou recevant un traitement)
le service à l'Église professionnel/ rémunéré	pasteure ou pasteur	candidature et attestation de compétences	Comité du ministère et du personnel, responsables des relations pastorales et membres du personnel ministériel du Bureau de la vocation, mentores et mentors,	leaders laïques, agentes et agents pastoraux laïques, pasteurs ou pasteurs, partenaires œcuméniques, personnel des organismes de nature semblable	communauté desservie, employeur, Église par l'application des normes de pratique éthiques	employeur au salaire déterminé par l'Église

			anciennes et anciens			
le service à l'Église et pour l'Église professionnel/ rémunéré (à l'échelle locale, régionale ou institutionnelle)	ministère du premiers de vie (enfants, jeunes et jeunes adultes), ministères de la justice, plaidoyer et animation, intendance, ministre exécutive ou ministre exécutif, relations pastorales, administration, animation, archives, emploi au sein d'un bureau de conseil régional ou du Bureau du Conseil général	expérience, formation, expérience et titre professionnels	responsable du personnel, comité, conseil, présidence	équipes de bénévoles et de personnel, groupe de travail, comité	conseil régional ou Conseil général, relation hiérarchique directe par le truchement de la politique en matière de ressources humaines	employeur par l'application des normes établies par la politique en matière de ressources humaines